

> Infos ARILS général <



Bonjour à tous !!!

Comme nous vous le disions en début d'été, nous (comité) nous sommes penchés sur la **mise à jour des documents ARILS**. Nous avons bien avancé, mais n'avons malheureusement pas eu le temps de tout terminer.... Il faudrait pour cela avoir plus d'heures dans les journées ou plus de temps lors de nos rencontres de comité.

Quelles ont été les tâches du comité ces dernières semaines...

Le comité a été sollicité par un professionnel du domaine de la surdité qui, dans l'exercice de son métier s'est trouvé confronté à un pseudo interprète de LSF qui traduisait pour un jeune sourd.

Ce professionnel a demandé que l'ARILS se positionne face à cette situation où la traduction s'est mal passée. L'interprète mandaté par la Croix-Rouge (qui gère tout un service d'interprètes communautaires et a un listing d'interprète pour les différentes « langues rares ») n'était pas du tout qualifié.

Le comité a donc écrit une lettre à la Croix Rouge en faisant état du droit des sourds à bénéficier d'une interprétation de qualité, en mentionnant les différentes possibilités existantes pour faire appel à des interprètes de langue des signes diplômés et reconnus par l'ARILS. Copie de ce courrier a été envoyé à la SGBFSS ainsi qu'au service d'interprète de Procom.

Relation ARILS < > SGBFSS

Deux membres du comité de l'ARILS ont rencontré le 1^{er} septembre dernier le comité romand de la SGBFSS qui avait invité l'ARILS afin de discuter de l'interprétation en Suisse romande.

« Service d'aide à l'intégration » interprètes & intégration scolaires.

Ce point a été discuté lors de la rencontre comité ARILS – comité romand de la SGBFSS.

Nous avons fait une enquête pour avoir votre avis, vos idées. Catherine D et Mathilde se sont proposées pour procéder à l'analyse des réponses récoltées afin de décharger le comité ;
qu'elles soient ici remerciées !

En lien avec ce thème, nous avons reçu l'information suivante de Christophe Maradan, responsable de la section surdité de l'Institut St-Joseph pour celles/ceux que cela intéresse :

*La scolarisation à l'école ordinaire d'enfants sourds ou d'enfants ayant des troubles du langage nécessite des adaptations spécifiques, mais surtout une collaboration fonctionnelle entre l'enseignant-e titulaire et l'enseignant-e de soutien. Cela est indiqué dans la mise en place du projet pédagogique, dans les séquences d'enseignement et par conséquent dans les évaluations. Voici l'expérience du service de soutien pédagogique spécialisé de l'Institut St-Joseph. **Document disponible sur le lien :***

http://www.csps-szh.ch/fileadmin/data/1_szhcsps/7_zeitschrift/Archiv/Maradan.2010.09.pdf



Procédure d'équivalence

Aucune procédure en cours pour l'instant.



> Infos ARILS général <

Commission d'équivalence

Marie-Madeleine et Micael ont fait tout un travail de préparation en lien avec la procédure d'équivalence. **Le comité les remercie de cette aide précieuse.** Nous allons ainsi pouvoir prochainement vous présenter le nouveau **règlement d'équivalence** ainsi que la procédure qui s'y rapporte.



Formation continue

Nous avons à ce jour 14 inscriptions (dont une de nos collègues de la BGD) pour notre prochaine journée de formation continue « **Interprétation en milieu médical** » qui aura lieu le dimanche 14 novembre prochain **au Centre Culturel des Sourds**, 16 av de Provence, 1007 Lausanne.

Merci à ceux d'entre vous qui sont intéressés à participer à cette journée de vous inscrire !

Nous nous réjouissons de pouvoir accueillir notre collègue française **Carole Gutman** qui nous parlera de son expérience d'interprète dans le cadre du pôle d'accueil et de soins en langue des signes de Marseille.

Carole interviendra également aux côtés de la Dresse Anna Ciosi (psychiatre) lors du **colloque santé surdité** organisé par l'association Les Mains pour le Dire le vendredi 12 novembre.

Pour ceux d'entre vous qui souhaitent en savoir plus sur ce colloque et les différents intervenants présents, vous trouverez de plus amples informations sur le site de LMD www.mains-dire.org

Sinon quoi de neuf...

Du côté des membres

> **Mylène** a informé le comité qu'elle « reprenait du service » en tant qu'interprète indépendante et qu'elle se réjouissait de retrouver la LSF.

> **Caroline** a eu le grand bonheur de devenir maman et le comité profite ici de lui transmettre toutes ses félicitations pour l'arrivée d'**Erine** 😊

Du côté du comité

Le comité a décidé de changer la date de l'AG 2011 et de reporter cette séance d'une semaine. Merci de noter dans vos agenda la nouvelle date prévue pour **l'AG ARILS 2011 le 12 mars 2011, matinée !** (horaire et lieu vous seront communiqués ultérieurement)

Le comité propose également de profiter de cette rencontre pour enchaîner l'après-midi avec un temps d'échange sur un thème que nous vous proposerons dans un prochain InfoARILS. Bloquez donc le **12 mars journée ;-)**

Nous avons proposé aux personnes potentiellement intéressées à rejoindre le comité de pouvoir participer à certaines de nos rencontres afin de voir comment cela se passe.

C'est donc avec plaisir que nous proposons aux personnes intéressées de se joindre à nous lors de la partie commune d'une de nos prochaines rencontres de comité qui auront lieu dans la salle du SSP les :

> **mercredi 17 novembre 2010 19h15**

> **mardi 7 décembre 2010 19h15**

> **mercredi 19 janvier 2011 18h**

> **mercredi 16 février 2011 18h45**

Merci de vous annoncer par mail arils@vtxnet.ch

> Infos ARILS général <



Liste des membres

> Certains d'entre vous ont peut-être reçu un formulaire du département de la police et justice du canton de Vaud... à remplir et retourner avec copie des certificats pour pouvoir bénéficier du statut d'**interprète certifié** par le canton et pouvoir intervenir dans le cadre d'enquêtes judiciaires ou policières. Libre à chacun de vous de remplir ou pas ce formulaire.

Le comité vous rappelle que nous avons établi une liste de tous les membres ARILS qui contient les coordonnées complètes de tous les membres ARILS sur laquelle figure l'annotation « à ne pas diffuser ». Cette **liste ARILS « à ne pas diffuser »** peut cependant être transmise aux services de police et de justice qui vous contacterait pour trouver un interprète disponible.

La liste des membres ARILS mise à jour (avec mention à *ne pas diffuser*) est jointe au présent InfoARILS et sera prochainement mise en ligne sur notre BLOG.

La police et la justice font en effet souvent appel directement aux interprètes sans passer par le service. Le comité trouve important que cette liste leur soit transmise afin d'éviter que des personnes non-interprètes continuent à pouvoir être appelées dans le cadre de tels mandats. Libre ensuite à chacun de vous de refuser de telles demandes si vous êtes contactés directement !



DIVERS

> Formation d'interprètes : quelques nouvelles de l'ETI

- L'ARILS a été sollicitée par l'ETI en lien avec l'organisation souhaitée de stages d'observations pour 2 étudiantes suivant actuellement le « cours préliminaire ».
Le comité a demandé à ce que l'ETI contacte directement pour ce faire le service d'ILS de Procom ainsi que les ILS indépendantes, afin que des propositions de stages d'observations puissent être proposés à ces deux étudiantes. Merci de réserver un bon accueil à ces demandes !

> EFSLI

- L'AG de EFSLI a eu lieu les 10-12 septembre à Glasgow ; vous trouvez les différentes informations relatives à l'EFSLI sur leur site www.efsl.com

- L'EFSLI organise chaque année des moments de formation ouverte à tous. Les différentes informations relatives à ces formations se trouvent sur le site : <http://www.efsl.org/efsl/efslschools/efslschools.php>

Pour l'InfosARILS général

du mois d'octobre 2010

Anne-Claude